



BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Bulletin officiel n° 24 du 13 juin 2019

Sommaire

Traitements et indemnités, avantages sociaux

Pensions

Gestion renouvelée des pensions de retraite
circulaire n° 2019-083 du 11-6-2019 (NOR : MENF1909951C)

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat professionnel et certificat d'aptitude professionnelle

Application des nouvelles organisations d'enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire
arrêté du 19-4-2019 - J.O. du 21-5-2019 (NOR : MENE1911952A)

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions

Nomination au Conseil supérieur de l'éducation : modification
arrêté du 20-5-2019 (NOR : MENJ1900204A)

Nomination

Inspectrice santé et sécurité au travail dans les établissements publics de l'État d'enseignement supérieur ou à caractère scientifique et technologique, relevant de la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que dans les locaux de l'administration centrale du MENJ et du MESRI
arrêté du 24-5-2019 (NOR : ESRI1900134A)

Informations générales

Vacance de poste

Psychologue de l'éducation nationale affecté en SAIO en Nouvelle-Calédonie
avis (NOR : MENH1900189V)

Traitements et indemnités, avantages sociaux

Pensions

Gestion rénovée des pensions de retraite

NOR : MENF1909951C

circulaire n° 2019-083 du 11-6-2019

MENJ - MESRI - DAF - SREN

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers des universités ; aux présidentes et présidents, directrices et directeurs d'établissements d'enseignement supérieur

La présente circulaire a pour objet d'actualiser la circulaire n° 2019-002 du 22 janvier 2019 relative à la gestion des pensions de retraite, suite à la mise en ligne, à la mi-mars 2019, du nouveau service de demande de retraite en ligne pour l'ensemble des régimes de retraite, de base et complémentaire.

III) Prise en charge du fonctionnaire deux années avant sa retraite :

À la place de : « Le SRE est alors l'unique interlocuteur du fonctionnaire pour toute question relative à sa future pension, par téléphone au 02 40 08 87 65 ou par messagerie à l'adresse : inforetraite@dgfip.finances.gouv.fr », lire : « Le SRE est alors l'unique interlocuteur du fonctionnaire pour toute question relative à sa future pension, par téléphone au 02 40 08 87 65 ou par formulaire à l'adresse : retraitesdeletat.gouv.fr/actif/formuels?formuel-id=actif ».

Les dispositions suivantes annulent et remplacent les dispositions correspondantes dans la circulaire précitée :

« IV) Dépôt de la demande de retraite :

Pour bénéficier de sa pension, le fonctionnaire, qui relève du nouveau dispositif de gestion des pensions, doit présenter sa demande de retraite au minimum six mois avant la date de son départ. Il peut effectuer une seule demande pour l'ensemble de ses régimes de retraite, de base et complémentaire en se connectant sur www.info-retraite.fr/portail-info/sites/PortailInformationnel/home/actualites-1/votre-demande-de-retraite-plus-s.html.

Il sera ensuite orienté, pour sa retraite de fonctionnaire de l'État, vers le site ensap.gouv.fr afin de compléter le formuel de demande de pension civile et de radiation des cadres. Dans l'hypothèse où le fonctionnaire n'a cotisé qu'au régime des pensions civiles et militaires de retraite de l'État, il peut se connecter directement à l'adresse ensap.gouv.fr afin de déposer sa demande.

Le formulaire en ligne sur l'Ensap comporte deux parties que l'agent est invité à remplir :

a) Demande de pension, destinée au SRE :

Le fonctionnaire numérise préalablement les pièces qui lui sont demandées en vue de les joindre au formulaire. Il doit ensuite communiquer ses coordonnées, déclarer la cessation de toute activité rémunérée à la date à laquelle il demande la mise en paiement de sa pension et enfin valider l'ensemble des données inscrites à son compte individuel de retraite, notamment le grade qu'il détient à la date de départ en retraite choisie. Il doit également préciser s'il souhaite bénéficier d'un départ anticipé à la retraite. Après qu'il a enregistré et transmis sa demande, le fonctionnaire reçoit par courriel un accusé réception du SRE ainsi qu'un formulaire de demande de radiation des cadres. Le fonctionnaire peut ensuite suivre l'évolution de sa demande de pension aux étapes successives de traitement par le SRE.

b) Demande de radiation des cadres, destinée à l'administration d'origine :

Il est absolument indispensable que le fonctionnaire procède à sa demande de radiation des cadres pour bénéficier de sa pension. À l'issue de la saisie de sa demande de pension en ligne (cf. ci-dessus), le fonctionnaire doit imprimer, compléter et signer le formulaire de demande de radiation des cadres. Il doit le transmettre, sans délai et par la voie hiérarchique, au service de gestion de personnel de son rectorat de rattachement ou de son établissement d'enseignement supérieur d'affectation. Ce service instruit la demande et procède à la vérification du compte individuel du fonctionnaire et à la saisie de données complémentaires relatives à la fin de carrière. L'administration dispose d'un délai de deux mois après réception de la demande pour la signature de l'acte de radiation.

Le départ en retraite pour invalidité s'effectue dans le cadre d'une procédure spécifique, hors toute saisie en ligne.

Toute demande de pension pour invalidité est présentée par la voie hiérarchique au service académique ou d'enseignement supérieur en charge de la gestion du fonctionnaire. Après examen par l'instance médicale compétente,

la demande est ensuite instruite par le service des retraites de l'éducation nationale ».

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et par délégation,

La secrétaire générale,

Marie-Anne Lévêque

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat professionnel et certificat d'aptitude professionnelle

Application des nouvelles organisations d'enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire

NOR : MENE1911952A

arrêté du 19-4-2019 - J.O. du 21-5-2019

MENJ - DGESCO A2-3

Vu Code de l'éducation, notamment sections 1 et 3 du chapitre VII du titre III du livre III ; arrêtés du 21-11-2018 ; avis de la formation interprofessionnelle en date du 1-2-2019 et du Conseil supérieur de l'éducation en date du 11-3-2019

Article 1 - Pour chaque spécialité de baccalauréat professionnel existant à la date du présent arrêté, il est précisé en annexe I :

- le secteur dont elle relève pour l'application de l'annexe 2 de l'arrêté du 21 novembre 2018 susvisé ;
- les enseignements au choix, économie-gestion ou économie-droit et physique-chimie ou langue vivante B, pour l'application de l'annexe 1 de l'arrêté susmentionné.

Pour chacune de ces spécialités de baccalauréat professionnel, la durée de la période de formation en milieu professionnel est de 22 semaines.

Article 2 - Pour chaque spécialité de certificat d'aptitude professionnelle existant à la date du présent arrêté, il est précisé en annexe II la durée de la période de formation en milieu professionnel.

Article 3 - Conformément aux dispositions des articles 9 des arrêtés du 21 novembre 2018 susvisés, le présent arrêté prend effet :

- à compter de la rentrée scolaire 2019 pour les classes de première année de certificat d'aptitude professionnelle et de seconde professionnelle conduisant au baccalauréat professionnel ;
- à compter de la rentrée scolaire 2020 pour les classes de deuxième année de certificat d'aptitude professionnelle et de première professionnelle conduisant au baccalauréat professionnel ;
- à compter de la rentrée scolaire 2021 pour les classes entrant en terminale professionnelle conduisant au baccalauréat professionnel.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs d'académie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 19 avril 2019

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Marc Huart

Annexe I

➤ Nouvelle organisation des enseignements dispensés au baccalauréat professionnel

Annexe II

➤ Durée de la période de formation en milieu professionnel (PFMP) à 12 ou 14 semaines au certificat d'aptitude professionnelle

**Annexe I - Nouvelle organisation des enseignements dispensés au baccalauréat professionnel
(en conformité avec l'arrêté du 21 novembre 2018)**

Spécialités de baccalauréat professionnel		Secteurs	Rattachement des enseignements
Intitulé de la spécialité	Arrêté de création	Production ou Services	Économie-gestion / Physique-chimie ou Économie-droit / Langue vivante B
Accompagnement, soins et services à la personne option A : à domicile	Arrêté du 11 mai 2011 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Accompagnement, soins et services à la personne option B : en structure	Arrêté du 11 mai 2011 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Accueil-relation clients et usagers	Arrêté du 3 juin 2010 modifié	Services	Économie-droit / Langue vivante B
Aéronautique option avionique	Arrêté du 12 avril 2013	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Aéronautique option structure	Arrêté du 12 avril 2013	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Aéronautique option systèmes	Arrêté du 12 avril 2013	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Aménagement et finition du bâtiment	Arrêté du 9 mai 2006 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Artisanat et métiers d'art option communication visuelle pluri-média	Arrêté du 26 avril 2011	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Artisanat et métiers d'art option facteur d'orgues-organier	Arrêté du 21 février 2014	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Artisanat et métiers d'art option facteur d'orgues-tuyautier	Arrêté du 21 février 2014	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Artisanat et métiers d'art option marchandisage visuel	Arrêté du 20 mars 2007 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Artisanat et métiers d'art option B : métiers de l'enseigne et de la signalétique	Arrêté du 11 juillet 2005 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Artisanat et métiers d'art option tapissier d'ameublement	Arrêté du 29 juillet 1998 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Artisanat et métiers d'art option A : verrerie scientifique et technique	Arrêté du 11 juillet 2005 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Aviation générale	Arrêté du 12 avril 2013	Production	Économie-gestion / Physique-chimie

Bio-industries de transformation	Arrêté du 1er septembre 2009 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Boucher charcutier traiteur	Arrêté du 24 juin 2009	Production	Environnement économique, juridique et management (1) / Sciences appliquées (2)
Boulangier-pâtissier	Arrêté du 2 juillet 2009	Production	Environnement économique, juridique et management (1) / Sciences appliquées (2)
Commerce	Arrêté du 4 mai 2004	Services	Économie-droit / Langue vivante B
Commercialisation et services en restauration	Arrêté du 31 mai 2011	Production	Mercatique et gestion appliquée (3) / Sciences appliquées (2)
Conducteur transporteur routier marchandises	Arrêté du 3 juin 2010	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Construction des carrosseries	Arrêté du 8 avril 2010	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Cuisine	Arrêté du 31 mai 2011	Production	Gestion appliquée (4) / Sciences appliquées (2)
Esthétique cosmétique parfumerie	Arrêté du 7 avril 2017	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Étude et définition de produits industriels	Arrêté du 28 juillet 1999 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Étude et réalisation d'agencement	Arrêté du 7 avril 2011	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Façonnage de produits imprimés, routages	Arrêté du 26 avril 2011	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Fonderie	Arrêté du 30 avril 2009	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Gestion-administration	Arrêté du 27 décembre 2011 modifié	Services	Économie-droit / Langue vivante B
Gestion des pollutions et protection de l'environnement	Arrêté du 17 juillet 2012	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Hygiène, propreté, stérilisation	Arrêté du 17 juillet 2012	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Interventions sur le patrimoine bâti option A maçonnerie	Arrêté du 11 avril 2008	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Interventions sur le patrimoine bâti option B charpente	Arrêté du 11 avril 2008	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Interventions sur le patrimoine bâti option C couverture	Arrêté du 11 avril 2008	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Logistique	Arrêté du 3 juin 2010	Services	Économie-droit / Langue vivante B

Maintenance des équipements industriels	Arrêté du 30 mai 2005 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Maintenance des matériels option A : matériels agricoles	Arrêté du 24 mars 2016 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Maintenance des matériels option B : matériels de construction et de manutention	Arrêté du 24 mars 2016 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Maintenance des matériels option C : matériels d'espaces verts	Arrêté du 24 mars 2016 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Maintenance de véhicules option A - voitures particulières	Arrêté du 19 mars 2014	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Maintenance de véhicules option B - véhicules de transport routier	Arrêté du 19 mars 2014	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Maintenance de véhicules option C - motocycles	Arrêté du 19 mars 2014	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Maintenance nautique	Arrêté du 17 avril 2008	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Menuiserie aluminium verre	Arrêté du 9 mai 2006	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	Arrêté du 1er mars 2016	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Métiers de la mode - vêtements	Arrêté du 19 mai 2009 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Métiers de la sécurité	Arrêté du 19 mars 2014	Services	Économie-droit / Langue vivante B
Métiers du cuir option chaussures	Arrêté du 19 mai 2009 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Métiers du cuir option maroquinerie	Arrêté du 19 mai 2009 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Métiers du cuir option sellerie garnissage	Arrêté du 19 mai 2009 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Métiers du pressing et de la blanchisserie	Arrêté du 31 juillet 2000	Production	Travaux de gestion d'entreprise (5) / Physique-chimie
Métiers et arts de la pierre	Arrêté du 24 juin 2015	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Microtechniques	Arrêté du 23 décembre 2003	Production	Économie-gestion / Physique-chimie

Optique lunetterie	Arrêté du 8 avril 2010	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Ouvrages du bâtiment : métallerie	Arrêté du 9 mai 2006	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Perruquier posticheur	Arrêté du 8 avril 2010	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Photographie	Arrêté du 9 février 2012 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Pilote de ligne de production	Arrêté du 30 mars 2012 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Plastiques et composites	Arrêté du 8 juillet 2009	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Poissonnier écailler traiteur	Arrêté du 24 juin 2009	Production	Environnement économique, juridique et management (1) / Sciences appliquées (2)
Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers cartons	Arrêté du 13 avril 2012	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Productique mécanique option décolletage	Arrêté du 3 septembre 1997	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Prothèse dentaire	Arrêté du 8 avril 2010 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Réalisation de produits imprimés et plurimedia option A productions graphiques	Arrêté du 12 mars 2014	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Réalisation de produits imprimés et plurimedia option B productions imprimées	Arrêté du 12 mars 2014	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Réparation des carrosseries	Arrêté du 18 avril 2008 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Services de proximité et vie locale	Arrêté du 30 mai 2005	Services	Cadre de l'action professionnelle (6) / Langue vivante B
Systèmes numériques option A: sureté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire	Arrêté du 1er mars 2016	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Systèmes numériques option B: audiovisuels, réseaux et équipements domestiques	Arrêté du 1er mars 2016	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Systèmes numériques option C: réseaux informatiques et systèmes communicants	Arrêté du 1er mars 2016	Production	Économie-gestion / Physique-chimie

Technicien constructeur bois	Arrêté du 11 juillet 2005	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Technicien d'usinage	Arrêté du 16 février 2004	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Technicien gaz	Arrêté du 2 mars 2017	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Technicien en appareillage orthopédique	Arrêté du 22 décembre 2015	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Technicien de fabrication bois et matériaux associés	Arrêté du 22 février 2006 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques	Arrêté du 3 mai 2006 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Technicien de scierie	Arrêté du 22 février 2006	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre	Arrêté du 20 mars 2007 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Technicien d'études du bâtiment option A: étude et économie	Arrêté du 8 avril 2008 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Technicien d'études du bâtiment option B: assistant en architecture	Arrêté du 8 avril 2008 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Technicien du froid et du conditionnement d'air	Arrêté du 3 mai 2006 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Technicien en chaudronnerie industrielle	Arrêté du 26 février 2018	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques	Arrêté du 3 mai 2006, modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Technicien géomètre-topographe	Arrêté du 20 mars 2007 modifié	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Technicien menuisier-agenceur	Arrêté du 11 juillet 2005	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Technicien modelleur	Arrêté du 16 février 2004	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Technicien outilleur	Arrêté du 16 février 2004	Production	Économie-gestion / Physique-chimie

Techniques d'interventions sur installations nucléaires	Arrêté du 12 mars 2014	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Traitement des matériaux de surface	Arrêté du 28 juillet 1999	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Transport	Arrêté du 3 juin 2010	Services	Économie-droit / Langue vivante B
Transport fluvial	Arrêté du 11 avril 2013	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Travaux publics	Arrêté du 11 juillet 2005	Production	Économie-gestion / Physique-chimie
Vente (prospection - négociation - suivi de clientèle)	Arrêté du 30 juillet 2002	Services	Économie-droit / Langue vivante B

- (1) L'enseignement d'environnement économique, juridique et management se substitue à l'enseignement d'économie-droit.
- (2) L'enseignement de sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et à l'environnement se substitue à l'enseignement de sciences physiques et chimiques.
- (3) L'enseignement de mercatique et gestion appliquée se substitue à l'enseignement d'économie-gestion.
- (4) L'enseignement de gestion appliquée se substitue à l'enseignement d'économie-gestion.
- (5) L'enseignement de travaux de gestion d'entreprise se substitue à l'enseignement d'économie-gestion.
- (6) L'enseignement de cadre de l'action professionnelle se substitue à l'enseignement d'économie-droit.

Annexe II - Durée de la période de formation en milieu professionnel (PFMP) à 12 ou 14 semaines au certificat d'aptitude professionnelle (en conformité avec l'arrêté du 21 novembre 2018)

Spécialités de certificat d'aptitude professionnelle		Durée PFMP (en semaines)
Intitulé de la spécialité	Arrêté de création	
Accessoiriste réalisateur	Arrêté du 26 août 1993 modifié	12
Accordeur de pianos	Arrêté du 25 août 1994	12
Aéronautique option avionique	Arrêté du 19 août 2013	12
Aéronautique option structures	Arrêté du 19 août 2013	12
Aéronautique option systèmes	Arrêté du 19 août 2013	12
Agent d'assainissement & de collecte des déchets liquides spéciaux	Arrêté de 11 mars 1994	12
Agent de la qualité de l'eau	Arrêté du 23 août 1990 modifié	12
Agent de maintenance des industries de matériaux de construction et connexes	Arrêté du 3 juin 1961	12
Agent de propreté et d'hygiène	Arrêté du 23 décembre 2013	14
Agent de sécurité	Arrêté du 21 avril 2010	12
Agent polyvalent de restauration	Arrêté du 12 juillet 1999	14
Agent vérificateur d'appareils extincteurs	Arrêté du 21 octobre 2004	12
Armurerie (fabrication et réparation)	Arrêté du 16 février 2004	12
Art et technique de la bijouterie-joaillerie option bijouterie sertissage	Arrêté du 18 mars 2008	12
Art et technique de la bijouterie-joaillerie option bijouterie-joaillerie	Arrêté du 18 mars 2008	12
Art et technique de la bijouterie-joaillerie option polissage finition	Arrêté du 18 mars 2008	12
Arts de la broderie dom machines automatisées	Arrêté du 19 juillet 1991	12

Arts de la broderie dom machines guidées main	Arrêté du 19 juillet 1991	12
Arts de la broderie dom. Main	Arrêté du 19 juillet 1991	12
Arts de la dentelle option aiguille	Arrêté du 29 juillet 2004	12
Arts de la dentelle option fuseau	Arrêté du 29 juillet 2004	12
Arts de la reliure	Arrêté du 31 octobre 2017	12
Arts du bois option A : sculpteur ornemaniste	Arrêté du 27 mai 1983 modifié	12
Arts du bois option B : tourneur	Arrêté du 27 mai 1983 modifié	12
Arts du bois option C : marqueteur	Arrêté du 27 mai 1983 modifié	12
Arts du tapis et de la tapisserie de lisse	Arrêté du 19 juillet 1991	12
Arts du verre et du cristal	Arrêté du 30 juin 2009 modifié	12
Arts et techniques du verre : décorateur sur verre	Arrêté du 29 août 1994 modifié	12
Arts et techniques du verre : vitrailliste	Arrêté du 29 août 1994 modifié	12
Assistant technique en instruments de musique option accordéon	Arrêté du 27 octobre 2004 modifié	12
Assistant technique en instruments de musique option guitare	Arrêté du 27 octobre 2004 modifié	12
Assistant technique en instruments de musique option instruments à vent	Arrêté du 27 octobre 2004 modifié	12
Assistant technique en instruments de musique option piano	Arrêté du 27 octobre 2004 modifié	12
Bronzier option A : monteur en bronze	Arrêté du 19 juillet 1977	12
Bronzier option B : ciseleur en bronze	Arrêté du 19 juillet 1977	12
Bronzier option C : tourneur en bronze	Arrêté du 19 juillet 1977	12
Cannage paillage en ameublement	Arrêté du 19 juillet 1977	12

Carreleur mosaïste	Arrêté du 12 juillet 1990	14
Charpentier bois	Arrêté du 15 juillet 2003	14
Charpentier de marine	Arrêté du 31 mars 2005	14
Chaussure	Arrêté du 22 avril 2005	12
Chocolatier confiseur	Arrêté du 21 août 2002 modifié	14
Coiffure	Arrêté du 22 juin 2007	12
Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant	Arrêté du 27 février 2017 modifié	14
Conducteur d'installations de production	Arrêté du 30 mars 2012 modifié	12
Conduite d'engins de travaux publics et de carrières	Arrêté du 24 mars 2006	14
Conducteur livreur de marchandises	Arrêté du 18 juin 2010	12
Conducteur-opérateur de scierie	Arrêté du 16 février 2004	14
Conducteur routier « marchandise »	Arrêté du 21 juin 2007	12
Constructeur bois	Arrêté du 15 juillet 2003 modifié	14
Constructeur de routes	Arrêté du 25 octobre 2002	14
Construction des carrosseries	Arrêté du 20 mars 2007	12
Constructeur en béton armé du bâtiment	Arrêté du 25 octobre 2002 modifié	14
Constructeur en canalisations des travaux publics	Arrêté du 25 octobre 2002 modifié	14
Constructeur en ouvrages d'art	Arrêté du 25 octobre 2002	14
Cordonnerie multiservice	Arrêté du 17 mars 2005	12
Cordonnier bottier	Arrêté du 7 juillet 1993	12

Couvreur	Arrêté du 21 août 2002 modifié	14
Crémier-fromager	Arrêté du 4 juillet 2017	14
Cuisine	Arrêté du 17 mars 2016	14
Décolletage : opérateur régleur en décolletage	Arrêté du 9 juillet 1990	12
Décoration en céramique	Arrêté du 20 août 1993	12
Déménageur sur véhicule utilitaire léger	Arrêté du 10 juin 2010 modifié	12
Doreur à la feuille ornemaniste	Arrêté du 2 septembre 1976 modifié	12
Ebéniste	Arrêté du 27 février 2017	12
Électricien	Arrêté du 8 février 2018 modifié	14
Émailleur d'art sur métaux	Arrêté 28 février 1980	12
Emballeur professionnel	Arrêté du 29 septembre 1983	12
Employé technique de laboratoire	Arrêté du 25 septembre 1974	12
Encadreur	Arrêté du 2 septembre 1976 modifié	12
Esthétique cosmétique parfumerie	Arrêté du 25 juin 2018	12
Étancheur du bâtiment et des travaux publics	Arrêté du 25 octobre 2002	14
Fabrication industrielle des céramiques	Arrêté du 6 août 1980	12
Ferronnier d'art	Arrêté du 7 janvier 2015	12
Fourrure	Arrêté du 17 novembre 1998 modifié	12
Gardien d'immeuble	Arrêté du 23 février 2010	12
Horlogerie	Arrêté du 26 juin 2007 modifié	12

Industries chimiques	Arrêté 7 août 1991	12
Installateur en froid et conditionnement de l'air	Arrêté du 2 juin 2015	14
Instruments coupants et de chirurgie	Arrêté du 21 décembre 1980	12
Lapidaire option A : diamant	Arrêté du 29 septembre 1974 modifié	12
Lapidaire option B : pierres de couleur	Arrêté du 29 septembre 1974 modifié	12
Lutherie	Arrêté 9 août 1989	12
Maçon	Arrêté du 21 août 2002	14
Maintenance de bâtiments de collectivités	Arrêté du 6 juin 1990 modifié	12
Maintenance des matériels, option A : matériels agricoles.	Arrêté du 24 mars 2016 modifié	12
Maintenance des matériels, option B : matériels de travaux publics et de manutention	Arrêté du 24 mars 2016 modifié	12
Maintenance des matériels, option C : matériels d'espaces verts	Arrêté du 24 mars 2016 modifié	12
Maintenance des véhicules option A : voitures particulières.	Arrêté du 22 avril 2014	12
Maintenance des véhicules option B : véhicules de transport routier.	Arrêté du 22 avril 2014	12
Maintenance des véhicules option C : motocycles	Arrêté du 22 avril 2014	12
Marbrier du bâtiment et de la décoration	Arrêté du 6 février 2013	14
Mareyage	Arrêté du 19 août 1996	12
Maroquinerie	Arrêté du 26 avril 2005	12
Mécanicien conducteur des scieries et des industries mécaniques du bois option mécanicien, affuteur de sciage, tranchage, coupage	Arrêté du 7 octobre 1969 modifié	12
Menuisier aluminium verre	Arrêté du 25 octobre 2002	14
Menuisier en sièges	Arrêté du 1er juillet 1955 modifié	12

Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement	Arrêté du 15 juillet 2003 modifié	14
Menuisier installateur	Arrêté du 15 juillet 2003 modifié	14
Métiers du pressing	Arrêté du 17 mars 2005 modifié	14
Métiers de l'enseigne et de la signalétique	Arrêté du 16 octobre 2007 modifié	14
Métiers de la fonderie	Arrêté du 20 mars 2007	14
Métiers de la gravure option A : gravure d'ornementation	Arrêté du 9 mars 1993	12
Métiers de la gravure option B : gravure d'impression	Arrêté du 9 mars 1993	12
Métiers de la gravure option C : gravure en modèle	Arrêté du 9 mars 1993	12
Métiers de la gravure option D : marquage poinçonnage	Arrêté du 9 mars 1993	12
Métiers de la mode - chapelier modiste	Arrêté du 9 décembre 2011	12
Métiers de la mode - vêtement flou	Arrêté du 8 avril 2011 modifié	12
Métiers de la mode - vêtement tailleur	Arrêté du 8 avril 2011 modifié	12
Métiers du football	Arrêté du 13 juillet 1977	12
Mise en forme des matériaux	Arrêté du 31 août 1988 modifié	12
Mise en œuvre des caoutchoucs et des élastomères thermo plastiques	Arrêté du 5 juin 1991	12
modèles et moules céramiques	Arrêté du 29 août 1991	12
Monteur de structures mobiles	Arrêté du 17 septembre 1997	12
Monteur en chapiteaux	Arrêté du 22 juillet 1977	12
Monteur en installation sanitaire	Arrêté du 11 avril 2018	14
Monteur en installation thermique	Arrêté du 11 avril 2018	14

Monteur en isolation thermique et acoustique	Arrêté du 15 juin 1987	12
Mouleur noyateur cuivre et bronze	Arrêté du 22 février 1951 modifié	12
Orfèvre option A : monteur en orfèvrerie	Arrêté du 15 octobre 1973 modifié	12
Orfèvre option B : tourneur repousseur en orfèvrerie	Arrêté du 15 octobre 1973 modifié	12
Orfèvre option C : polisseur aviveur en orfèvrerie	Arrêté du 15 octobre 1973 modifié	12
Orfèvre option D : planeur en orfèvrerie	Arrêté du 15 octobre 1973 modifié	12
Orthoprothésiste	Arrêté du 25 août 1994	12
Outillages en moules métalliques	Arrêté du 29 août 1991	12
Outillages en outils à découper et emboutir	Arrêté du 29 août 1991	12
Ouvrier archetier	Arrêté du 10 juillet 1959	12
Peintre-applicateur de revêtements	Arrêté du 21 août 2002 modifié	14
Peinture en carrosserie	Arrêté du 20 mars 2007	12
Plasturgie	Arrêté du 27 juillet 1999	14
Plâtrier - plaquiste	Arrêté du 25 octobre 2002	14
Podo-orthésiste	Arrêté du 25 août 1994	12
Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage option A chaudronnerie	Arrêté du 3 janvier 2017 modifié	12
Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage option B soudage	Arrêté du 3 janvier 2017	12
Rentrayer option A : tapis	Arrêté du 30 mai 1975 modifié	12
Rentrayer option B : tapisseries	Arrêté du 30 mai 1975 modifié	12
Réparation des carrosseries	Arrêté du 19 mars 2007	12

Réparation et entretien des embarcations de plaisance	Arrêté du 20 mars 2007	12
Sellerie générale	Arrêté du 17 décembre 1998 modifié	12
Sellier harnacheur	Arrêté du 29 avril 2014	12
Sérigraphie industrielle	Arrêté du 12 janvier 1999	12
Serrurier métallier	Arrêté du 1 août 2002 modifié	14
Signalétique et décors graphiques	Arrêté du 27 février 2017	12
Solier-moquettiste	Arrêté du 21 août 2002 modifié	14
Souffleur de verre option enseigne lumineuse	Arrêté du 25 mai 2009	12
Souffleur de verre option verrerie scientifique	Arrêté du 25 mai 2009	12
Staffeur ornemaniste	Arrêté du 5 mars 1993	12
Tailleur de pierre	Arrêté du 6 février 2013	14
Tapissier - tapissière d'ameublement en décor	Arrêté du 29 juillet 2004	12
Tapissier - tapissière d'ameublement en siège	Arrêté du 29 juillet 2004	12
Taxidermiste	Arrêté du 2 juillet 1982	12
Tonnellerie	Arrêté du 28 juillet 1993	12
Tournage en céramique	Arrêté du 20 août 1993	12
Transport fluvial	Arrêté du 26 avril 2011	12
Vannerie	Arrêté du 5 septembre 2001 modifié	12
Vêtement de peau	Arrêté du 21 août 1998 modifié	12

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions

Nomination au Conseil supérieur de l'éducation : modification

NOR : MENJ1900204A

arrêté du 20-5-2019

MENJ - DAJ

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse en date du 20 mai 2019, l'arrêté du 11 septembre 2015 portant nomination au Conseil supérieur de l'éducation est modifié comme suit :

Pour ce qui concerne les membres représentant les fédérations et confédérations syndicales de salariés ou de fonctionnaires, est nommé :

Suppléant représentant l'Union syndicale solidaires :

- Mathias Marcilloux en remplacement de Denis Turbet-Delof.

Pour ce qui concerne les membres représentant les organisations syndicales d'employeurs et les chambres consulaires sont nommés :

Suppléants représentant le Mouvement des entreprises de France (Medef) :

- Valérie Pouille en remplacement de Sandrine Javelaud ;

- Gilles Saintemarie en remplacement de Maurice Pinkus.

Mouvement du personnel

Nomination

Inspectrice santé et sécurité au travail dans les établissements publics de l'État d'enseignement supérieur ou à caractère scientifique et technologique, relevant de la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que dans les locaux de l'administration centrale du MENJ et du MESRI

NOR : ESRI1900134A

arrêté du 24-5-2019

MENJ - MESRI - BGIG

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 24 mai 2019, Corinne Schiltz est chargée d'assurer les fonctions d'inspection en matière de santé et sécurité au travail dans les établissements publics de l'État d'enseignement supérieur ou à caractère scientifique et technologique, relevant de la tutelle de la ministre chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que dans les locaux de l'administration centrale du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, à compter du 1er mai 2019.

Informations générales

Vacance de poste

Psychologue de l'éducation nationale affecté en SAIO en Nouvelle-Calédonie

NOR : MENH1900189V

avis

MENJ -DGRH B2-2

La vacance de poste concerne un poste de psychologue de l'éducation nationale affecté en SAIO à compter du 1er novembre 2019

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae et d'une copie du dernier arrêté d'avancement d'échelon, doivent parvenir, sous couvert de la voie hiérarchique et l'avis du supérieur hiérarchique, au plus tard le 21 juin 2019, au vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, division du personnel, à l'adresse électronique suivante ce.dp@ac-noumea.nc ou par fax : (687) 26 61 81

Annexe - Fiche de poste

Psychologue de l'Éducation nationale affecté au SAIO

Au vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

Catégorie A

Poste vacant

Disponible : 1er novembre 2019

Mission principale

Le SAIO contribue à la politique éducative en matière d'information et d'orientation ; il en coordonne la mise en œuvre, en assure le suivi et l'évaluation. Il définit les procédures d'orientation et d'affectation des élèves, en fait l'observation et l'analyse, tout en apportant son expertise afin d'enrichir la réflexion de tous les acteurs en charge de la vie de l'élève. Il participe à la formation des équipes éducatives en matière d'orientation et à la formation continue des psy-EN.

Le psychologue de l'éducation nationale exerçant au SAIO est placé sous l'autorité du chef du SAIO. Il doit pouvoir faire preuve de disponibilité à des moments clefs de l'année en particulier dans le cadre des opérations d'affectation (affectation en lycée) et d'admission (admission dans l'enseignement supérieur).

Missions du poste

- contribuer à la mise en œuvre des procédures d'orientation et d'affectation en collaboration avec les autres services concernés ;
- participer à l'élaboration des circulaires ;
- analyser les processus d'orientation et d'affectation ;
- rédiger des notes et analyses, répondre aux enquêtes ministérielles ;
- assurer la gestion technique des outils d'affectation (Affelnet) et d'admission (Parcoursup et Parcoursup Nouvelle Calédonie) ;
- accompagner sur un plan technique les établissements et les familles (par mail, téléphone et notamment via la messagerie interne pour Parcoursup) ;
- participer aux salons de l'orientation dans les trois provinces ;
- assurer des actions de formation - outil- pour les utilisateurs de Affelnet et Parcoursup ;
- support technique Folios.

Spécificités du poste en Nouvelle-Calédonie

Pour des raisons liées au contexte institutionnel (compétences propres à la Nouvelle-Calédonie) et au calendrier austral, le psychologue de l'éducation nationale exerçant au SAIO restera vigilant quant à l'usage des applications utilisées localement mais développées en métropole avec les réglementations et le calendrier qui y sont inhérents. La coexistence de deux calendriers scolaires (métropole et austral), nécessite d'assurer, toute l'année, la gestion de deux phases d'admission Parcoursup (Parcoursup et Parcoursup Nouvelle-Calédonie) :

- Parcoursup pour les candidats calédoniens souhaitant poursuivre des études en métropole ou DOM-TOM (hors Nouvelle-Calédonie) calendrier de décembre année N à septembre N+1 ;
- Parcoursup Nouvelle-Calédonie pour les candidats de tous horizons mais essentiellement calédoniens souhaitant poursuivre des études en Nouvelle-Calédonie dont le calendrier s'étend de Juillet année N à février N+1. Une importante phase de préparation de cette campagne en liaison directe avec le service à compétence nationale (SCN) Parcoursup est réalisée entre le mois de mars et juin précédant l'ouverture du site. Un contact est régulièrement maintenu avec le SCN Parcoursup.

Profil

Connaissances

- connaissance du système éducatif et de ses enjeux ;
- connaissance de l'environnement de travail (rectorat/vice-rectorat) ;
- connaissance de la réglementation liée aux procédures d'affectation.

Compétences opérationnelles

- savoir appréhender les enjeux des dossiers et affaires traités ;
- maîtriser parfaitement les outils bureautiques ;
- utiliser les outils informatisés d'affectation ;
- recueil de données et méthodes de traitement des données, notamment business object ;
- posséder des qualités rédactionnelles.

Compétences comportementales

- sens de la posture institutionnelle ;
- rigueur/fiabilité ;
- savoir communiquer ;
- autonomie/prise d'initiative ;
- réactivité ;
- sens du relationnel ;
- capacité à rendre compte et sens de la confidentialité ;
- capacité à gérer le stress et les situations d'urgence.

Contexte et conditions d'exercice

- pics d'activité lors des opérations d'affectation (affectation en lycée) et d'admission (admission dans l'enseignement supérieur) ;
- déplacements ponctuels hors de Nouméa ;
- le psychologue de l'éducation nationale affecté au SAIO bénéficie d'une indemnité forfaitaire pour travail supplémentaire (IFTS).

Procédure à suivre pour candidater

Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae et d'une copie du dernier arrêté d'avancement d'échelon, doivent parvenir, sous couvert de la voie hiérarchique et l'avis du supérieur hiérarchique, au plus tard le 21 juin 2019, au vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, division du personnel, à l'adresse électronique suivante ce.dp@ac-noumea.nc ou par fax : (687) 26 61 81